

interface

ÉCOLES • UNIVERSITÉS • ENTREPRISES

mardi 1^{er} avril 2014 - n° 34

LA UNE //////////////////////////////////////

Numérique : secteur porteur recherche compétences

D'UN CÔTÉ LES EMPLOIS, DE L'AUTRE, LES COMPÉTENCES. Entre les deux, un décalage. Le secteur numérique (plus d'un million d'emplois) se transforme pour faire coïncider l'offre et la demande. Qu'attendent les recruteurs ? Comment peuvent réagir écoles et universités ?

Le paysage est si vaste qu'il faut prendre un peu de hauteur pour embrasser d'un seul coup d'œil les métiers du numérique qui, selon l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), enregistrent l'un des taux de croissance les plus forts : entre 2012 et 2013, 90 % des entreprises sondées avaient recruté au moins un cadre dans ces métiers. Mieux, selon l'indicateur mensuel APEC des offres d'emploi cadres, l'informatique représente à elle seule 26 % des offres d'emploi (soit plus 160 000 offres en 2013). Les métiers dont nous parlons recouvrent les champs de l'édition logicielle et des services informatiques (720 000 salariés, dont 622 000 informaticiens, hors fonction publique), du conseil en technologie et de l'Internet. Ce dernier représente à lui seul 700 000 emplois directs et autant

d'indirects selon le cabinet McKinsey (étude 2011). Dans la seule partie Web, un portail interministériel recense 74 métiers (metiers.internet.gouv.fr). Mais ces métiers dépassent largement le seul secteur numérique : un commerçant, un transporteur, une mutuelle ont chacun besoin d'un réseau informatique fiable ou d'un site Internet.

« Un bel avenir en perspective... Pourtant, les entreprises ont du mal à recruter »

D'ailleurs, selon Syntec, à l'avenir, la création d'emplois dans ces métiers se fera davantage hors branche qu'à l'intérieur ; sur les 36 700 emplois « numériques » qui vont être créés d'ici 2018, près de 21 000 le seront dans des entreprises sans relation

directe avec le numérique. Dans ce mouvement, des métiers vont se développer : architecte réseaux, développeur mobile, chef de projet (Web et conseil), spécialiste en cyber-sécurité, concepteur-développeur de jeux vidéo, Web designer, ainsi que tous les métiers liés au *big data* et au *cloud computing*. D'autres vont connaître une forte régression : technicien d'exploitation, technicien support ou encore concepteur-développeur *mainframe* (sur d'anciens langages informatiques). Un bel avenir en perspective...

Les carences du secteur
Pourtant, les entreprises ont du mal à recruter. « *Nous sommes en manque de compétences*, déplore Stéphane Dahan, de l'association Pascaline qui promeut les formations et les métiers du numérique auprès des jeunes générations, *bien que 40 000 postes se libèrent* >>>

L'Étudiant

EducPros.fr
Au service des professionnels de l'enseignement supérieur

L'ENTREPRISE

SOMMAIRE

01

La Une

Numérique : secteur porteur
recherche compétences **01**

04

L'actu

Des labos communs
entre organismes publics
et PME **04**

Appel à projets : 25 pôles
labellisés par PEPITE **05**

06

Banc d'essai

Un « Plasti Campus » pour
revaloriser la filière
plasturgie **06**

« Le fundraising ? Un petit
plus dont on ne peut pas
se passer... » **07**

08

Les nominations

interface

Interface, lettre coproduite par l'Étudiant et l'Entreprise, 23, rue de Châteaudun, 75308 Paris Cedex 09. Éditée par Groupe Express-Roularta. SA de 47 150 040 €. Siège social : 29, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. 01 75 55 10 00. RCS 552 018 681 Paris. Président-Directeur Général, directeur de la publication : Rik de NOLF. Principal actionnaire : Roularta Media France
• Directeur de la rédaction de l'Étudiant : Emmanuel DAVIDENKOFF
• Rédactrice en chef déléguée : Cécile PELTIER, 01 75 55 42 97, cpeltier@letudiant.fr.
Ont collaboré à ce numéro : Jean CHABOD-SERIEIS, Frédéric DESSERT
• Secrétariat de rédaction : Emmanuelle DANGER
• Diffusion : Hélène LARUELLE, hlaruelle@letudiant.fr.
• CPPAP n° 0915 | 91931 • ISSN n° 2268-3836 • Copyright l'Étudiant-l'Entreprise 2014
• Abonnement : 590 € TTC par an. 20 numéros par an. Prix du n° : 29,50 € • Imprimeur : PUBADRESSE RICOUL, 45, rue Condorcet, 95154 Taverny Cedex.

EN BREF

Les entreprises et les universités du pourtour méditerranéen

se mobilisent pour lutter contre le chômage des jeunes. Nom de code du projet : « Semsem », ou « Sésame » en arabe. Coordonné par l'université Montpellier 2 et réunissant 25 partenaires (universités, ministères, fédérations professionnelles...), il vise à favoriser l'émergence de stages de qualité pour les étudiants algériens, libanais, marocains et tunisiens. Un besoin identifié dans le cadre d'un premier projet Tempus « Défi-Averroès » portant sur la création de structures de liaison entre l'université et l'entreprise et la professionnalisation des formations d'ingénierie. Les enquêtes menées alors ont en effet « montré que les acteurs socio-économiques de [ces] pays seront beaucoup moins frileux à embaucher des jeunes diplômés plus rapidement opérationnels et qui auront dans leur bagage une véritable expérience professionnelle », explique l'UM2. Le projet doit

notamment déboucher sur la mise en place d'une plate-forme d'offres de stages et d'emplois mettant en liens étudiants et industriels. Les jeunes de licence pro et d'école d'ingénieurs (M2) choisis pour tester le dispositif bénéficieront d'un accompagnement dans leur recherche de stage et d'une préparation au départ. Avec une incitation à bouger ailleurs dans le pays ou dans la région. Universitaires et industriels seront formés à

Des labos communs entre organismes publics et PME

UN AN APRÈS SON LANCEMENT PAR GENEVIÈVE FIORASO en mars 2013, le programme de création de laboratoires communs (LabCom) entre organismes de recherche publique et entreprises a fait son chemin. « Après la troisième vague de l'appel à projets, 30 candidatures ont été retenues au total, précise Vincent Brunie, en charge du dispositif à l'ANR (Agence nationale de la recherche). *Le ministère [de l'Enseignement supérieur et de la Recherche] entend faire émerger 100 LabCom en trois ans.* » **Comme dans l'ensemble des activités de recherche sur contrat**, il s'agit de soutenir des travaux de recherche publique dont l'innovation attendue bénéficiera *in fine* à l'entreprise. Contrairement aux schémas habituels de la recherche partenariale, fondés par nature sur des projets limités dans le

temps et dans leurs objectifs, les LabCom seront dotés d'une gouvernance et d'orientations communes entre l'organisme public et l'entreprise, sur trois ans au minimum. « Nous attendons un effet structurant et un partenariat durable de ces collaborations », confirme Vincent Brunie. Le MESR entend en outre « élargir le champ institutionnel » au-delà des laboratoires habitués à la recherche sur contrat, comme les Instituts Carnot par exemple, y compris à des unités de recherche qui n'auraient encore jamais collaboré avec des entreprises. L'ANR abondera le budget des organismes de recherche à hauteur de 300 000 € au maximum, sur quatre ans au plus. **De son côté, l'entreprise pourra bénéficier du Crédit Impôt Recherche** pour 30 % des dépenses effectuées. Soit pour moitié moins que les 60 % auxquels elle a

droit lorsqu'elle dispose du statut de commanditaire d'une prestation de recherche auprès d'un laboratoire. **Ce chiffre signifie un investissement en propre important.** « En fait, peu d'entreprises pourront candidater à l'appel à projets LabCom, réservé aux PME technologiques ou aux ETI, comparé aux quelques milliers d'entreprises accompagnées par la BPI ou les Régions, par exemple, dans des projets de R&D dont un nombre conséquent associe des laboratoires publics », prévient Hervé Durand, directeur du financement de l'innovation chez Global Approach Consulting. Notons que l'appel à projets exclut de fait les start-up nées de labos, dont la technologie est issue de recherches déjà subventionnées, ainsi que les « jeunes pousses n'ayant pas encore atteint un chiffre d'affaires significatif ». ● FRÉDÉRIC DESSORT

l'encadrement de ces stages codifiés dans « une charte de qualité », l'objectif, à moyen terme, étant de constituer des services de stages au sein des universités et des entreprises.

En savoir plus :

Jacques Rivière, coordinateur et chargé de mission pourtour méditerranéen à l'UM2, jrivi@univ-montp2.fr.

L'industrie, c'est sexy.

C'est en substance le message que le « Train de la nouvelle France industrielle » souhaite communiquer lorsqu'il

sillonnera la France du 7 au 26 avril. Pour la deuxième année consécutive, Trains Expo SNCF et les grands noms de l'industrie française s'associent, à l'occasion de la Semaine de l'industrie, pour vanter le dynamisme d'un secteur boudé par les jeunes. Robotique, aéronautique, chimie, informatique, agro-alimentaire..., le train, soutenu par le ministère du Redressement productif, embarquera à son bord une vingtaine d'entreprises du secteur (Alstom, Atol,

Areva, EDF, ERDF, Michelin, le Groupe Roullier, TOTAL, etc.). Chaque partenaire disposera d'un espace aménagé à ses couleurs où le public pourra se promener librement de 10 h à 18 h. À noter également, la présence d'une voiture Pôle Emploi. Quinze étapes sont prévues : Paris, Charleville-Mézières, Strasbourg, Saint-Étienne, Lyon, Marseille... **En savoir plus :** Julie Jaunet, directrice de la communication des Trains Expo SNCF, jjaunet@trains-expo.fr.